

Du Grand Séminaire aux Archives

Le Grand Séminaire de Nice (1898-1905)

Après le Concile de Trente, l'Église catholique entreprend d'améliorer la formation et l'éducation du clergé en instituant, dans chaque diocèse, des « séminaires », où les futurs prêtres étudient en internat presque monacal et travaillent la discipline personnelle, la philosophie et la théologie. Les « petits séminaires » sont créés pour préparer les jeunes garçons à suivre l'enseignement du [Grand] Séminaire (apprentissage de la lecture et du latin).

C'est ainsi qu'à Nice, en vieille ville, des prêtres diocésains puis, à partir de 1868, les Lazaristes assurent la gestion, l'enseignement et la direction du grand séminaire. Dans les années 1880, alors que la ville se développe considérablement, le diocèse se met en quête d'un lieu plus paisible et propice aux études des futurs prêtres. L'évêque Mgr Balaïn décide donc de mettre en chantier un nouvel établissement, sur la colline de Cimiez. C'est à l'architecte départemental Adrien Rey qu'est confiée la réalisation du nouveau bâtiment, inauguré en octobre 1898.



Le grand séminaire ne fonctionne que peu de temps cependant puisqu'en application de la loi de séparation de l'Église et de l'État du 9 décembre 1905, le bâtiment est confisqué au profit du Département qui en fait l'école normale d'institutrices.

Les Archives départementales des Alpes-Maritimes (1934-1982)

La seule partie du bâtiment non reconvertie à l'usage d'école normale est, bien évidemment, la chapelle. Le Département l'aménage donc, à partir de 1932, en bâtiment pour les Archives départementales des Alpes-Maritimes, avec entrée distincte de l'école normale, par la rue Edith-Cavell. Les Archives départementales y restent près de cinquante ans.

L'annexe des Archives municipales de Nice (depuis 1983)



À la suite de l'installation des Archives départementales dans leur nouveau bâtiment, moderne et fonctionnel, du centre administratif, à l'ouest de Nice, leurs anciens locaux sont proposés en location, pour trente ans, à la Ville de Nice, dont le bâtiment d'archives municipales est saturé. Des travaux de cloisonnement et mise aux normes sont réalisés qui permettent à cette « annexe » d'accueillir, traiter et conserver de volumineux versements des services municipaux à compter de 1984.

